



**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 25 JANVIER 2021, À 9h,  
DANS LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE COMMUNAUTÉ,  
À ORANGE**

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN le VINGT-CINQ JANVIER à NEUF HEURES, le Bureau Communautaire de la CCPRO, légalement convoqué le 18 janvier 2021, s'est réuni dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Communauté à Orange, en session du mois de janvier;

Sous la présidence de M. Jacques BOMPARD, Président

**Etaient présents :**

**Caderousse :** REYNIER-DUVAL Christophe  
**Châteauneuf-du-Pape :** AVRIL Claude  
**Courthézon :** PAGET Nicolas  
**Jonquières :** VERMEILLE Thierry  
**Orange :** BOMPARD Jacques, MARQUOT Xavier

**Fonctionnaires :** RAFFRAY Augustin (Directeur de Cabinet de la Ville d'Orange), LAINÉ Christophe (Directeur Général Adjoint du Territoire), MEJASSOL David (Directeur Général Adjoint des Ressources), JULIEN Emilie (Directrice des Affaires Juridiques)

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
M. Thierry VERMEILLE est nommé secrétaire de Séance



Monsieur le Président procède à l'appel et soumet le procès-verbal de la séance du 7 décembre 2020 à l'approbation du Bureau. Ce dernier est approuvé à l'unanimité.

**Point n°1 : ACHAT PUBLIC / ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDES / COLLECTE, TRANSPORT ET TRAITEMENT DES DECHETS DES DECHETTERIES (FERRAILLE, BOIS ET SOUCHE, POLYSTYRENE EXPANSE ET PLATRE)**

**Rapporteur : M. Christophe REYNIER-DUVAL**

Le Bureau:

- **AUTORISE** le lancement d'une procédure d'appel d'offres pour un accord cadre à bons de commandes en vue de la collecte, du transport et du traitement des déchets de déchetteries (ferraille, bois et souches, polystyrène expansé et plâtre),
- **AUTORISE** le pouvoir adjudicateur à lancer la consultation et à signer les pièces du marché après avis de la commission d'appel d'offres,
- **RAPPELLE** que toutes les décisions prises par le Bureau en application de ses délégations sont systématiquement rapportées lors du prochain Conseil de Communauté.

POUR : 6

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

**Adopté à l'unanimité**

**Point n°2 : ACHAT PUBLIC / FOURNITURE DE LIAISONS DE TELECOMMUNICATIONS**

**Rapporteur : M. Jacques BOMPARD**

Le Bureau :

- **AUTORISE** le lancement de la consultation en procédure adaptée pour un marché de fourniture de liaisons de télécommunications,
- **AUTORISE** le pouvoir adjudicateur à lancer la consultation et à signer les pièces du marché après avis de la commission d'appel d'offres réunie en formation MAPA,
- **RAPPELLE** que toutes les décisions prises par le Bureau en application de ses délégations sont systématiquement rapportées lors du prochain Conseil de Communauté.

POUR : 6

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

**Adopté à l'unanimité**



**La séance est levée à 10h45.**

**Vu pour être affiché le : 01/02/2021**  
**et publié sur le site internet de la Communauté**

*Conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicable aux EPCI par renvoi à l'article L 5211-1 du CGCT*



Le Président, Jacques BOMPARD